

Lyon, mercredi 4 janvier 2023

## Collectif des 35 pour l'accès aux soins Un programme de travail pour changer la donne dès 2023

Après avoir établi quatre propositions phares et consensuelles en vue des présidentielles et des législatives 2022, le collectif des 35 acteurs<sup>1</sup> pour l'accès aux soins s'est de nouveau réuni le 21 décembre dernier.

L'objectif fixé lors de ces travaux est de concrétiser dans les meilleurs délais la mise en œuvre de ces quatre propositions :

- **diversifier les lieux de stages**, avec la mise en place de maîtres de stage universitaires pour toutes les professions de santé conventionnées, le développement des hébergements territoriaux et des aides aux transports des étudiants en santé (HTES) ;
- **développer les Équipes de Soins Coordonnées avec le Patient (ESCAP)**, pour lesquelles une expérimentation nationale vient d'être actée par l'Assurance maladie ;
- **créer un guichet unique d'accompagnement à l'installation des professionnels de santé à l'échelon départemental**, qui recensera les besoins territoriaux, les aides financières, l'accompagnement administratif et les informations relatives à la vie familiale du professionnel, en relais et complément des dispositifs existants ou prévus dans la LFSS pour 2023 ;
- **diversifier les pratiques professionnelles** en favorisant notamment l'exercice mixte (salarial, libéral, recherche, ...) et l'exercice coordonné. Des travaux se poursuivront sur les compétences professionnelles.

L'heure n'est plus au constat. Les membres du collectif, dans leur approche transversale de l'accès aux soins pour tous, accompagneront le déploiement opérationnel de ces actions tout au long du premier semestre 2023.

Le groupe des 35 sera de nouveau force de propositions dans le cadre de la loi de santé qui découlera des travaux du Conseil National de la refondation Santé (CNR) et s'engage à travailler de concert avec les autorités sur ces thèmes.

Seule l'adoption rapide de mesures concrètes, validées par les représentants des patients, des professionnels de terrain et des collectivités territoriales, permettra d'améliorer l'accès aux soins et d'optimiser leur qualité, dans l'intérêt des patients et des territoires ruraux.

Le collectif se réunira en 2023 et souhaite interpeller, dialoguer et convaincre tous les protagonistes à partir d'une démarche non catégorielle au service de l'intérêt général.

<sup>1</sup> Représentants des patients, pompiers, urgentistes hospitaliers, infirmiers, pharmaciens, internes, étudiants en médecine, kinésithérapeutes, médecins, chirurgiens-dentistes, ambulanciers, sage-femmes, paramédicaux, biologistes, orthophonistes, mutuelles et élus.

### CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France  
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // [cedric.szabo@amrf.fr](mailto:cedric.szabo@amrf.fr) // [amrf@amrf.fr](mailto:amrf@amrf.fr) // @maires\_ruraux